

Non-professionnel

écrit par Marine de la Clergerie | 16/05/2025

toute personne morale qui n'agit pas à des fins professionnelles

Article liminaire du Code de la consommation

Pourquoi la définition du « non-professionnel » est-elle importante?

- A distinguer du consommateur et du professionnel
- Application de certaines dispositions du code de la consommation aux non-professionnels

Qui sont les « non-professionnels »?

- Une personne morale
- Les associations Loi 1901
- Les syndicats de copropriété (Cour de cassation, civile, Chambre civile 1, 29 mars 2017, 16-10.007)
- Les comités d'entreprise
- Les sociétés civiles immobilières (Cour de cassation, civile, Chambre civile 3, 4 février 2016, 14-29.347)

Quelles sont les dispositions protectrices du Code de la consommation applicables aux non-professionnels?

- Les clauses abusives: Article L212-2
- La reconduction des contrats de prestation de services: Article L215-3
- Les pratiques commerciales trompeuses: Article L121-5
- La présentation des contrats: Article L211-4

Besoin d'un avocat? contactez Me Marine de la Clergerie (contact@mdc-avocat.fr, www.mdc-avocat.fr, [Consultation](#), [LinkedIn](#)), Avocat au Barreau de Toulouse, spécialiste en Droit du numérique et des communications, avec la qualification spécifique Droit des données à caractère personnel